

## Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



# À la recherche d'une intégration rêve ou réalité

Marie Josée Berger

Volume 3, numéro 2, automne 1997

Visibles et Partenaires : Pratiques et recherches féministes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/026173ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/026173ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

### ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Berger, M. J. (1997). À la recherche d'une intégration : rêve ou réalité. *Reflets*, 3(2), 74–86. <https://doi.org/10.7202/026173ar>

### Résumé de l'article

Une enquête a été effectuée auprès de femmes noires francophones afin de mieux comprendre leur intégration à la communauté ontarienne. La plupart des répondantes expriment leurs préoccupations face à leur intégration économique, culturelle et sociale, face à leur manque d'informations concernant les ressources disponibles dans la communauté et le fonctionnement du système ontarien. Des solutions sont envisagées pour permettre l'intégration à part entière des femmes noires francophones, laquelle est définie en termes de partenariats et du maintien des différences culturelles et sociales.

---

# À la recherche d'une intégration : rêve ou réalité

---

*Une enquête a été effectuée auprès de femmes noires francophones afin de mieux comprendre leur intégration à la communauté ontarienne. La plupart des répondantes expriment leurs préoccupations face à leur intégration économique, culturelle et sociale, face à leur manque d'informations concernant les ressources disponibles dans la communauté et le fonctionnement du système ontarien. Des solutions sont envisagées pour permettre l'intégration à part entière des femmes noires francophones, laquelle est définie en termes de partenariats et du maintien des différences culturelles et sociales.*

**Marie Josée Berger**

*Directrice, Centre régional d'Ottawa, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario  
de l'Université de Toronto, Nepean*

## Introduction

---

L'astrologie chinoise m'a annoncé que je commence l'une des années les plus fructueuses de ma vie. Tout en espérant que les prédictions se réaliseront, je dois avouer que cette année revêt une importance capitale pour moi : c'est le début de la célébration de mes noces de perle, c'est-à-dire 30 ans de résidence au Canada. Comme cette célébration vient de commencer, pour mieux l'apprécier je me dois d'effectuer un bilan des rêves et du vécu sur ma terre d'accueil. Ce bilan constituera une rétrospective de ma compréhension de la francophonie face à l'intégration. Au terme de ce bilan, il me sera possible d'examiner le cheminement d'une vie ou d'un pèlerinage qui m'a emmenée de la province

du Québec à celle de l'Ontario en passant par le Nouveau-Brunswick et, pour que mon bilan ne soit pas égocentrique, je vais interroger des femmes congénères francophones qui, comme moi, ont immigré et célèbrent leur première année ou même leurs noces de bois, d'aluminium, de cristal, de porcelaine ou d'argent au Canada.

## Itinéraire d'une immigrante francophone

---

Fraîchement débarquée à Montréal pour entreprendre des études universitaires, j'ai tout de suite appris que je vivais au Québec et qu'il y avait des francophones, pure laine, des anglophones à Westmount, des Italiens à Saint-Léonard et que le reste était constitué de quelques «exotiques» amenés par l'exposition internationale de 1967. Je faisais partie de cette dernière catégorie.

La nouvelle université qui venait d'ouvrir ses portes à Montréal se voulait innovatrice dans ses approches pédagogiques. Toutefois, elle n'avait pas prévu l'arrivée d'étudiantes et d'étudiants étrangers, et sa structure d'accueil ne s'y prêtait pas, même si elle avait recruté des professeurs d'origine autre que québécoise, particulièrement des Européens. J'ai donc flotté autour de sa première cohorte d'étudiantes et d'étudiants, cherchant des points de référence de la francophonie qui semblaient se cristalliser autour de revendications que je n'ai pas pu m'approprier. Ce fut quand même pour moi l'ère de l'expression libre. La mienne se résumait à tenter de répondre occasionnellement à la question : Que viens-tu faire dans un pays si froid? Il fait si beau chez toi!

Après trois années d'études dans la belle Province, j'emmenageais cette fois au Nouveau-Brunswick. Accueillie à bras ouverts dans un village francophone du nord de la province, je participais à toutes les activités sociales, politiques et culturelles : la chasse à l'automne, la messe dominicale, les soirées de femmes du vendredi, les démonstrations d'épices et d'encyclopédies, la réélection permanente du maire, du député et des commissaires scolaires, les visites informelles pour casser la croûte.

*«...j'y découvrais aussi des personnes dont les valeurs et la culture, certes différentes des miennes, m'apportaient une complémentarité qui me faisait ressentir les vibrations de l'appartenance et le sentiment d'être chez moi.»*

Ces années m'ont permis de développer de solides amitiés, particulièrement avec certains membres de la communauté religieuse. Ce village n'était pas seulement une terre d'accueil, j'y découvrais aussi des personnes dont les valeurs et la culture, certes différentes des miennes, m'apportaient une complémentarité qui me faisait ressentir les vibrations de l'appartenance et le sentiment d'être chez moi. Mon départ du village fut aussi pénible que celui de mon pays natal. En effet, un nouveau déménagement m'amena dans une autre province, l'Ontario. C'est au cours de ce dernier périple que j'ai pris la décision de rester au Canada et de vivre définitivement dans cette province.

Aussitôt cette décision prise, je me suis rendue compte que je faisais automatiquement partie des statistiques qui mentionnent que 45 % des personnes noires au Canada ont immigré au cours des deux dernières décennies. Sept immigrants noirs sur 10 viennent des Caraïbes. D'autres sont nés au Canada. Les Noirs de l'Afrique et ceux de l'Amérique Centrale et du Sud représentent respectivement 15 % et 10 % de la population noire et un autre 2 % viennent des États-Unis. Cela dit, en Ontario, est définie comme franco-ontarienne toute «personne francophone résidant en Ontario et s'identifiant à l'Ontario français» (ministère de l'Éducation et de la Formation 1993: 45). Dans cette même veine, sont considérées comme appartenant à un groupe ethnoculturel toutes les personnes qui partagent un patrimoine ou des antécédents culturels particuliers.

Si, comme selon Juteau (1994), la langue est le principal enjeu identitaire de la communauté franco-ontarienne, je devrais donc, de par la langue, adhérer à cette communauté. Et, lorsque je me réfère à la définition du document ministériel, je fais aussi partie d'un groupe ethnoculturel ayant un patrimoine et des antécédents culturels particuliers. Cette situation crée pour moi toute une dichotomie, comme le constate Breton (1983) qui soutient que l'identification des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants francophones à des groupes ethnoculturels les empêche de s'intégrer à la communauté francophone, puisque le modèle identitaire est uniquement puisé à même l'histoire franco-ontarienne.

Ainsi, les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants se retrouvent au sein d'une communauté avec plusieurs statuts minoritaires. Mes congénères et moi, qui sommes noires et parlons français, nous retrouvons donc avec les statuts de femmes, de francophones, de membres d'une minorité visible. À cause de ces différents statuts, nos revendications devraient s'associer à celles des groupes immigrants et porter précisément sur les principes politiques énoncés par les autorités fédérales et repris par les autorités provinciales, principes du multiculturalisme et de la diversité. Ces revendications qui tournent autour de termes-clés comme la participation, le droit d'accès, l'opportunité, relèvent de la difficulté structurelle à être membre à part entière de la collectivité (Chambon 1994).

*«Pour nous, femmes noires francophones, cette intégration implique l'équivalence économique sur le marché du travail... et la participation à la vie sociale et culturelle dans l'espace français de l'Ontario.»*

C'est en regard des principes reliés à ces revendications que s'insère la notion d'intégration négociée par des interlocutrices et interlocuteurs appartenant à des cultures distinctes et ayant des enjeux différents quoique partageant l'usage de la langue française (Robin 1994). Pour nous, femmes noires francophones, cette intégration implique l'équivalence économique sur le marché du travail (Berger 1996) et la participation à la vie sociale et culturelle dans l'espace français de l'Ontario.

Pour tenter de voir comment est vécue cette intégration par mes congénères femmes noires francophones, je les ai consultées à partir d'un questionnaire élaboré lors de deux rencontres avec un groupe-cible. Au cours des discussions, le volet économique de l'intégration s'est avéré primordial car, selon les participantes, l'intégration sociale et culturelle est tributaire de l'intégration économique, ce qui m'a fait penser à ce proverbe créole : «Sak vid pa Kanpé» (*Quand le ventre est vide, il est difficile de se tenir debout*). Dans le but d'élargir ma compréhension de ces pistes, j'ai étendu le questionnement à un plus grand nombre de femmes dans deux villes ontariennes, soit Toronto et Ottawa.

Pour ce faire, j'ai distribué dans les écoles, les églises communautaires ou lors d'activités organisées par les groupes ethnoculturels, un questionnaire comportant des questions ouvertes sur les voies d'intégration à la communauté franco-ontarienne ou canadienne et les pistes de solutions envisagées

pour faciliter une telle intégration. Les femmes devaient aussi identifier leur pays d'origine ainsi que le nombre d'années au Canada et en Ontario. Elles avaient aussi à indiquer leur emploi présent et le lien entre l'emploi occupé et leurs qualifications professionnelles. Un numéro sans frais était disponible et les femmes pouvaient répondre aux questions par téléphone si elles ne voulaient pas écrire.

## Analyse des résultats du questionnaire

---

Parmi les 220 femmes qui ont répondu au questionnaire, 73 % sont originaires d'Haïti, 7 % de la Côte d'Ivoire, 5 % du Zaïre et 15 % de l'Éthiopie. À la question sur la citoyenneté, 83 % des femmes interrogées ont obtenu la citoyenneté canadienne. Elles vivent depuis 5 à 15 ans en Ontario. Plus de la moitié, soit 55 %, ont vécu dans une autre province pendant 4 ou 5 ans avant de venir s'établir en Ontario. Leur moyenne d'âge se situe entre 24 et 55 ans. Au chapitre des occupations, 13 % sont infirmières, 28 % nettoyeuses, 20 % enseignantes, 2 % comptables, 10 % éducatrices, 7 % aide-infirmières et 20 % étudiantes. Alors que 71 % occupent un emploi permanent, 29 % n'ont aucun emploi. Par contre, toutes les répondantes ont déjà occupé un emploi en Ontario. Lorsqu'il leur était demandé si l'emploi occupé correspondait à leurs qualifications, 2 % ont répondu par l'affirmative et 80 % ont donné une réponse négative.

*«Même si elles ont reçu une formation et occupé des emplois qualifiés dans leur pays d'origine, elles trouvent rarement des postes reliés à leurs compétences et à leurs expériences après avoir immigré.»*

Ces répondantes avaient entrepris beaucoup de démarches pour trouver des emplois correspondant à leurs qualifications mais, en définitive, elles s'étaient résignées à occuper des emplois pour lesquels elles étaient trop qualifiées. Même si elles ont reçu une formation et occupé des emplois qualifiés dans leur pays d'origine, elles trouvent rarement des postes reliés à leurs compétences et à leurs expériences après avoir immigré. On leur demande souvent d'acquiescer de l'expérience canadienne. Cette situation prévaut aussi pour celles qui ont étudié au Canada ou qui y ont appris leur métier ou leur profession.

## Voies de l'intégration

---

Au cours de l'enquête, les répondantes avaient à se prononcer sur leur identification à la communauté francophone de l'Ontario. Ainsi, une faible majorité des femmes a répondu s'identifier à cette communauté, même si elles ne participent pas aux activités sociales et culturelles de cette communauté et ne fréquentent pas beaucoup ses membres. Elles entendent parfois parler de festivals sur la culture franco-ontarienne et la promotion du français, mais elles disent éprouver de la difficulté à définir les activités sociales et culturelles précises de la communauté franco-ontarienne. Certaines mentionnent qu'elles vont à l'église de langue française ou participent aux activités organisées par l'école de leurs enfants.

À la question sur l'intégration, les répondantes devaient indiquer comment elles définissent l'intégration et comment cette intégration pourrait devenir une réalité et non un rêve associé à de pieux souhaits. Cette question ouverte a généré plusieurs réponses. Certains mots et certaines expressions revenaient souvent: égalité, opportunité, comme les autres, enlever les étiquettes, travailler ensemble, respect. Une répondante suggère qu'«il devrait y avoir beaucoup plus d'entreprises francophones pour accueillir plus de femmes, cela empêcherait qu'on se retrouve dans un milieu anglophone». Une autre ajoute que: «L'équité pour les femmes de minorité passe par celle de la communauté minoritaire en général».

*«...elles affirment que l'intégration devrait s'apparenter à l'égalité, mais que pour le moment elles doivent trouver des moyens de s'organiser et de créer leurs propres organismes.»*

Elles se disent préoccupées par le fait qu'elles n'arrivent pas à trouver d'emplois selon leurs qualifications; elles affirment que l'intégration devrait s'apparenter à l'égalité, mais que pour le moment elles doivent trouver des moyens de s'organiser et de créer leurs propres organismes. Cependant, par manque de renseignements, elles ne savent pas trop comment le faire ni où s'adresser pour se prendre en main. Elles sont persuadées que la création d'entreprises francophones pouvant accueillir plus de femmes conduirait vraisemblablement à l'équité, à l'inclusion et donc, pour elles, à l'intégration. D'autres affirment que présentement

la communauté francophone n'est pas prête à les accueillir et, d'après elles, cette communauté n'est pas assez bien organisée car elle se cantonne à la culture et à la langue, et ne se penche pas sur les problèmes réels, soit ceux qui sont reliés à l'emploi et à l'économie. Elles trouvent qu'elles fonctionnent dans un contexte minoritaire loin du pouvoir social, économique, politique et culturel.

## Les solutions envisagées

---

Au chapitre des solutions envisagées, les femmes se voient génératrices d'emploi en s'engageant dans la politique afin de mieux connaître les rouages du système ontarien. Leur premier handicap est, selon elles, la méfiance, car elles ne font pas tellement confiance aux institutions ontariennes. Pour créer une solidarité entre femmes, disent-elles, il faudra d'abord vaincre cette méfiance en fondant un réseau solide de femmes capables de se dévouer à la cause et de prendre en main leurs destinées. Comme elles ne possèdent pas présentement leurs propres institutions et qu'elles doivent donc relever de celles qui existent, elles jugent utile de bien connaître les institutions francophones et anglophones de la province, de mieux se renseigner et de ne pas se cantonner à l'intérieur de leur communauté. Elles voient aussi la nécessité d'aller chercher les autres femmes qui sont retenues au foyer ou qui, par manque de formation ou à cause d'autres responsabilités familiales, n'ont pas accès au marché du travail. Elles voudraient informer ces femmes de leurs droits.

*«Elles trouvent que leurs associations, dominées en grande partie par le sexe masculin, ne les représentent pas vraiment. Elles ont besoin de leaders féminins...»*

De ce fait, elles trouvent qu'elles ont à jouer un rôle de rassembleuses et d'informatrices au sein de leur communauté respective. Elles trouvent que leurs associations, dominées en grande partie par le sexe masculin, ne les représentent pas vraiment. Elles ont besoin de leaders féminins, mais elles s'interrogent sur la façon d'aller chercher ces leaders. Elles arrivent à la conclusion que l'intégration pour les femmes noires francophones doit passer par les femmes et que, pour leur propre dignité, elles devront la

*«...un engagement direct dans les politiques municipale, provinciale et fédérale les mènera vraiment à devenir des citoyennes à part entière avec droit de parole, droit de regard et droit à la décision.»*

définir par rapport à elles-mêmes, c'est-à-dire en s'imposant par leur travail bien fait, et occuper la tête haute, des emplois minables en attendant qu'elles s'organisent.

Parmi les personnes interrogées, deux d'entre elles sont engagées dans un parti politique. D'autres envisagent sérieusement de participer aux assemblées des différents partis politiques car elles sont unanimes à croire que l'intégration passe par la politique et que seul un engagement direct dans les politiques municipale, provinciale et fédérale les mènera vraiment à devenir des citoyennes à part entière avec droit de parole, droit de regard et droit à la décision.

## Enjeux de l'intégration

---

Il se dégage des données de l'enquête et d'études antérieures (Berger 1996) que les femmes noires francophones de l'Ontario ont besoin de se sentir respectées, d'avoir le contrôle de leurs choix et de leurs décisions. Elles ont démontré une volonté croissante d'exercer leur rôle de citoyennes et de créer des liens avec les communautés francophone et anglophone de l'Ontario tout en maintenant leur propre identité. Ce qu'elles cherchent pour que l'intégration soit une réalité pour elles, ce sont des emplois correspondant à leur capacité et à leurs qualifications (Berger 1996). Comme elles ne veulent pas rejeter leurs valeurs et leurs cultures, elles voient donc la nécessité de créer un mouvement communautaire inclusif et équitable pour les femmes noires francophones. Ce mouvement constitue pour elles la voie d'accès à la construction d'un avenir proche ou éloigné sur la terre d'accueil et à une meilleure intégration à la francophonie ontarienne.

C'est un défi de taille pour la communauté franco-ontarienne de s'articuler autour de la promotion économique, culturelle et sociale de nouvelles arrivantes et de nouveaux arrivants. Son statut de minorité l'a longtemps marginalisée et pendant longtemps il y

a eu, en Ontario, une polarisation entre deux groupes : les francophones toujours en lutte de revendications et les anglophones qui disposent du pouvoir. Pour ces derniers d'ailleurs, les francophones représentent encore un groupe homogène de descendance européenne (Rafiq 1992; Estable et Michthild 1989).

Les francophones de l'Ontario qui viennent enfin d'obtenir la gestion de leurs institutions scolaires continuent à réclamer un environnement qui englobe des structures, des politiques, des pratiques et des formes d'intervention équitables. Ainsi, compte tenu des propres enjeux du statut minoritaire de la communauté franco-ontarienne, la langue devient le principal véhicule de cohésion et le principal moyen d'action pour l'intégration, car c'est à travers elle que peut se définir une francophonie ontarienne multiple.

On pourrait ainsi développer des thèmes communs, comme l'autonomie économique, et peut-être même certains objectifs communs. Cependant, plusieurs aspects de la diversité requièrent des stratégies locales, des points de coalition reliés à l'appartenance culturelle, ethnique et identitaire. L'intégration signifie que les voix des groupes visés soient entendues au lieu d'être interprétées et que les choix se fassent à travers une représentation des groupes désignés (Breton 1994). Et c'est dans cette définition de l'intégration que se situerait la démarche communautaire de ces femmes. Ainsi, elle sortirait du strict champ de l'énonciation des politiques publiques et deviendrait l'expression commune de la question sociale d'une communauté.

Dès lors, elle pourra désigner un certain mode d'intervention fondé sur des mots comme le partenariat, la concertation, la localisation. Le champ d'intervention fonctionnera par la mobilisation concertée d'un ensemble d'actrices et d'acteurs finalisant leurs moyens sous diverses formes et se réunissant autour d'offres spécifiques et de l'authenticité, selon laquelle les voix des femmes doivent être entendues au lieu d'être interprétées. Car, bien souvent, on pense que tout l'effort d'intégration doit venir des immigrantes et des immigrants. L'intégration devient alors une forme d'assimilation où le groupe social dominant accueille les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants issus de différentes

*«...bien souvent, on pense que tout l'effort d'intégration doit venir des immigrantes et des immigrants.»*

cultures et leur demande de se noyer dans une culture commune (Berger et Lapierre Peters 1996).

Or, la réalisation de l'intégration devient celle où des femmes comme moi, et comme celles qui ont répondu au sondage, vivent dans une communauté consciente de ses limites, fière de pouvoir travailler à la construction d'une francophonie où le «pluralisme culturel permet et même exige des appartenances et des identifications multiples et changeantes» (Breton 1994: 50). Dans une intégration ainsi définie et acceptée, l'identification à la communauté francophone passe par les cultures française, antillaise et africaine qui servent à l'enrichissement de la vie sociale. L'amélioration de la condition économique devient liée à celle de la collectivité et il en est de même de leur avenir politique (Breton 1994). Il se crée ainsi un sentiment d'interdépendance, et c'est dans cette interdépendance que se définit une intégration qui devient dès lors une réalité et non un rêve, car la communauté francophone de l'Ontario ne peut plus se présenter comme une réalité homogène et transcendante (Cardinal 1994).

*«...c'est dans cette interdépendance que se définit une intégration qui devient dès lors une réalité et non un rêve...»*

## Conclusion

---

Comme mes congénères, mon cheminement m'a aussi fait connaître l'intégration depuis la première difficulté rencontrée lorsque le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick ne voulait pas reconnaître mon diplôme de l'Université du Québec à Montréal jusqu'au bilan de mes noces de perle. L'intégration, pour moi, à cause peut-être d'événements circonstanciels, s'est révélée une réalité. Je travaille dans un domaine qui m'intéresse, soit l'éducation, et j'ai ainsi contribué à la formation d'enfants francophones de deux provinces et de plusieurs enseignantes et enseignants de la future génération. En participant à certaines activités éducatives, j'ai essayé d'apporter les éléments d'une culture pluraliste à la communauté franco-ontarienne. Les résultats de l'enquête montrent que je fais partie du faible pourcentage de femmes qui ont pu travailler selon leurs qualifications. À cause

des problèmes d'isolement propres à un environnement urbain, elles ne connaissent pas les ressources disponibles. Face à leur propre communauté, leur réalité culturelle est différente de celle de la société d'accueil. Celles qui ont reçu une formation et qui ont occupé des emplois dans leur pays d'origine trouvent rarement des postes reliés à leurs qualifications et à leurs expériences dans leur pays d'accueil. Parfois, même si elles possèdent la langue de travail, le français ou l'anglais, elles n'arrivent pas à obtenir une entrevue (Jean-Baptiste 1995). Pour ce groupe, aussi bien que pour celles qui n'ont pas une instruction adéquate ou qui ont un faible niveau d'alphabétisation, les emplois sectaires demeurent la porte d'intégration au marché du travail (Berger 1996).

Il reste donc beaucoup à faire pour que mes congénères deviennent aussi partie prenante des acquis de la communauté franco-ontarienne. J'espère que ce rêve d'intégration à part entière sera réalisé lors de mes noces d'or et je maintiens que le sentiment d'être différente des autres culturellement et socialement est très important pour une vraie intégration qui se définit en termes de partenariat et non pas selon le «paradigme de la souche, du tronc de l'arbre, des branches et des rameaux» (Robin 1994: 182). Il existe un constat réaliste de la difficulté d'accéder aux ressources sur un pied d'égalité (Lafontant 1992). Toutefois, l'idéologie de la promotion de la tolérance et du pluralisme offre des possibilités réelles de faire bénéficier les communautés francophones d'un apport important. L'image de la francophonie comme société ouverte, avec des prolongements culturels entourant le monde, peut avoir un effet très positif pour l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne (Churchill et Kaprielan 1992). L'intégration à la communauté franco-ontarienne devrait permettre aux femmes noires francophones de définir leur modalité d'appartenance et d'identification à une collectivité. La langue française devrait ainsi transcender la dimension instrumentale et devenir plutôt une source de ralliement des services et des idées pour le bien-être d'une francophonie pluraliste en Ontario.

*«...l'idéologie de la promotion de la tolérance et du pluralisme offre des possibilités réelles de faire bénéficier les communautés francophones d'un apport important.»*

## Bibliographie

- ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ONTARIO (1992). «Notre place... Aujourd'hui pour demain». *Plan de développement global de la communauté franco-ontarienne*, Vanier, ACFO.
- BEAUSOLEIL, Natalie (1996). «Parler de soi et des autres femmes minoritaires : problèmes rattachés aux catégories d'identité dans la recherche féministe», dans D. Adam (dir. de publ.), *Femmes francophones et pluralisme en milieu minoritaire*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 7-13.
- BERGER, Marie Josée (1996). «Dilemme des femmes francophones de minorité visible : intégration au marché du travail dans une société ontarienne pluraliste non définie», dans D. Adam (dir. de publ.), *Femmes francophones et pluralisme en milieu minoritaire*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 55-62.
- BERGER, Marie-Josée et Myrtha LAPIERRE PETERS (1996). «L'adaptation dans un milieu collégial devenu pluriethnique», *Revue du Nouvel Ontario*, no 19, 101-114.
- BERNARD, Roger (1988). *De Québécois à Ontariens : la communauté franco-ontarienne*, Hearst, Les éditions Le Nordir.
- BRETON, Raymond (1994). «Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires», *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, no 1, printemps, 59-69.
- BRETON, Raymond (1983). «La communauté ethnique, communauté politique», *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, no 2, 28-38.
- CARDINAL, Linda (1994). «Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire : un bilan critique», *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, no 1, 71-86.
- CHAMBON, Adrienne (1994). «Les termes de l'échange organisation notionnelle et cohérence narrative dans les discours ethniques», dans Khadiyatoulah Fall, Daniel Someoni et Georges Vignaux (dir. de publ.), *Mots, représentations, enjeux dans les contacts interethniques et interculturels*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 107-125.
- CHURCHILL, Stacey et Isabel KAPRIELAN (1992). *Les communautés francophones et acadiennes du Canada face au pluralisme*, Ottawa, FCFA du Canada.
- DAS GUPTA, T. (1986). *Learning From Our History: Community Development of Immigrant Women in Ontario*, Toronto, Cross Cultural Communication Centre.
- ESTABLE, Alma et Meyer MICHTHILD (1989). *A Discussion Paper on Settlement Needs of Immigrant Women in Ontario*, Ottawa Immigrant Settlement and Adaptation Program.
- JEAN-BAPTISTE, Jacqueline (1995). *Une étude de besoins des femmes noires francophones de la communauté urbaine de Toronto*, Toronto, Réseau des femmes noires francophones.
- JUTEAU, Danielle (1994). «Multiples francophones minoritaires : multiples citoyennetés», *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVI, no 1, 33-45.
- LAFONTANT, Jean (1992). «Adieu ethnicité, bonjour minorités», *Cahiers franco-canadiens de l'ouest*, vol. 4, no 2, 219-242.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DE L'ONTARIO (1993). *Vers une nouvelle optique. Guide sur l'éducation en matière d'antiracisme et d'équité ethnoculturelle*, Toronto, Ministère de l'éducation et de la formation de l'Ontario.
- PROULX, Pauline (1981). *Femmes et francophonie : double infériorité*, Ottawa, FFCF.

- RAFIQ, Fauzia (1992). *Developing an Antiracism Action Plan: A Handbook for Working in Service Organizations of Metropolitan Toronto*, Toronto, Women Working with Immigrant Women and Cross Cultural Communication Centre.
- RAMIREZ, Bruno (1991). «Les rapports entre les études ethniques et le multiculturalisme au Canada : vers de nouvelles perspectives», *Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 3, 171-185.
- ROBIN, Régine (1994). «Citoyenneté culturaliste, citoyenneté civique» dans Khadiyatoula Fall, Daniel Someoni et Georges Vignaux (dir. de publ.), *Mots représentations, enjeux dans les contacts interethniques et interculturels*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 107-125.
- STATISTIQUE CANADA (1995). *Profiles of Visible Minorities (Various geographic areas)* Table I.
- STATISTIQUE CANADA (1991). «Origines ethniques, le pays. Tableau 1A. Population selon l'origine ethnique et le sexe, Canada, Provinces, Territoires», *Recensement de 1991*, no de cat. 93-315, 12-13.
- TORCZYNER, James (1997). *Diversity, Mobility and Change: The Dynamics of Black Communities in Canada*, McGill Consortium for Ethnicity and Strategic Social Planning.